



ASSURER EFFICACEMENT LE CONFORT ACOUSTIQUE DES BÂTIMENTS



Durée
2 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

A distance

Référence : M4177

Formateurs : Manuel Van Damme

Effectif max : 20 participants

Langue : FR

Tarif : 150,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Architectes, Ingénieurs bureaux d'études, techniciens, chef de chantier...

OBJECTIF

Maîtriser les bases de l'acoustiques et les ordres de grandeur.

CONTENU DE LA FORMATION

Dans une démarche d'édification soutenable, assurer le confort d'un futur bâtiment passe inévitablement aujourd'hui par la gestion du confort acoustique au sein de celui-ci. L'amélioration de l'intelligibilité au sein des locaux, la protection aux bruits extérieurs, la limitation du bruit des équipements techniques ou encore la gestion des bruits de chocs entre étages sont autant de paramètres qui garantiront un environnement agréable pour les futurs occupants.

Qu'il s'agisse de logements, de bureaux, d'établissements scolaires ou d'hôpitaux, assurer le confort acoustique concerne tant les choix posés pour la structure que pour les parachèvements et il est étroitement lié aux autres disciplines du bâtiment, gérer le confort acoustique demande donc une approche véritablement horizontale dans les études.

Cette formation abordera les différentes techniques permettant d'intégrer, de manière pratique, aux projets de construction et de rénovation, les points essentiels de la gestion du confort acoustique. Les ordres de grandeurs et paramètres utiles, les différents matériaux et les techniques constructives seront passés en revue ainsi que les points clés de mise en œuvre pouvant avoir un impact significatif sur le confort acoustique des bâtiments.